

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
EN RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS DE
L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE DE
DAKAR (ISI)**

L'équipe d'évaluation :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| - Pr. Cheikh SARR, | Président, Académique |
| - Pr. Ahmed Dooguy Kora, | Membre, Académique |
| - M. Pierre Christophe Boucar Faye | Membre, Professionnel |

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2022

Table des matières

1.	Présentation de l'EES et du programme évalué.....	4
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3.	Description de la visite	7
4.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 8	
5.	Points forts	16
6.	Points faibles	16
7.	Appréciations générales.....	17
8.	Recommandations à l'établissement.....	17
9.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	18
10.	Proposition de décision	18
11.	Annexes	19

Sigles et abréviations

LPRT : Licence Professionnelle en Réseaux et Télécommunications

DG : Direction Générale (DG);

COS : Conseil d'Orientation Scientifique (COS) ;

DAF : Direction Administrative et Financière (DAF) ;

EPES : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

ISI : Institut Supérieur d'Informatique

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

BI : Bureau Insertion

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique de Service

LMD : Licence Master Doctorat

UE : Unités d'Enseignement

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

CA : Conseil d'Administration

CS : Conseil Scientifique

CP : Conseil Pédagogique

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes informatiques des Etablissements privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois (03) experts commis par l'ANAQ-Sup et composé par le Pr. Cheikh SARR (Président), le Pr. Ahmed Dooguy Kora et M. Pierre Christophe Boucar FAYE s'est rendu en date du Jeudi 07/04/2022 à ISI pour l'évaluation externe du programme de Licence professionnelle en Réseaux et Télécommunications (LPRT). Cette mission fait suite à une requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation dudit programme. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport conformément au canevas rédactionnel proposé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'EES

L'Institut supérieur d'Informatique (ISI) est créé depuis 1994. Il a été autorisé par décret n°003629 du 13 mai 1994. Ses objectifs tels que définis dans ses missions sont, entre autres, de former des ingénieurs spécialistes qui auront pour mission d'intégrer des solutions et technologies dans les domaines des réseaux et télécommunications. L'institut compte actuellement 3600 étudiants et est réparti sur neuf (09) campus qui sont :

- ISI FASS, ISI SICAP (SUPTECH), ISI KEUR MASSAR, ISI CFE à DAKAR ;
- ISI DIOURBEL, ISI KAOLACK, ISI KAFFRINE dans les régions;
- ISI NOUAKCHOTT et ISI NOUADHIBOU en Mauritanie.

Les missions de l'institut sont :

- Assurer la formation professionnelle des étudiants qui à terme, seront capables de mobiliser et d'intégrer des ressources cognitives procédurales et comportementales pour résoudre des situations problèmes d'ordre socio professionnel ;
- Favoriser leur insertion professionnelle dans le monde du travail grâce à l'adéquation formation-emploi ;
- Renforcer les capacités des professionnels en leur proposant des modules porteurs, leur permettant d'être au diapason des récentes découvertes ou innovations technologiques et

dont leurs appropriations et leur maîtrise assureront leur employabilité ;

- Aider l'Etat à accueillir les nombreux et nouveaux bacheliers que les universités publiques peinent à accueillir du fait d'une capacité d'accueil réduite ;
- Participer de manière significative à la résorption du chômage.

Un département spécifique est dédié au management des programmes relevant du domaine informatique en général. Il déroule actuellement des programmes de DTS, Licence et Master dont la LPRT qui fait l'objet de la présente évaluation externe.

1.2 Présentation du programme évalué

La présente évaluation porte sur le programme de Licence professionnelle en Réseaux et Télécommunications (LPRT). Le programme se déroule en cours du jour et soir. Il est proposé depuis l'année académique 2006-2007 avec quatorze (14) promotions déjà sorties et mises à la disposition du marché de l'emploi.

L'objectif de ce programme est de fournir aux entreprises et opérateurs, des techniciens et spécialistes capables de mobiliser et d'intégrer des solutions adéquates et des technologies appropriées et pertinentes pour résoudre des problèmes relevant des domaines des réseaux d'entreprises LAN et des réseaux d'accès filaires et mobiles.

Le diplôme confère le grade de licence et permet d'exercer les métiers suivants :

- Responsable en installation, configuration et supervision des réseaux de télécommunications fixes/mobiles ;
- Responsable informatique/télécommunications dans une régie de production pour l'audiovisuel numérique et la TNT ;
- Assistant en conception de réseaux d'objets communicants (IoT) ;
- Administrateur systèmes et réseaux informatiques/services Cloud ;
- Responsable de la sécurité dans les réseaux d'entreprise ou d'opérateurs ;
- Développeur d'applications (client/serveur, mobiles, desktop...).

Le programme est structuré selon le format LMD et réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). Sur la maquette présentée, les éléments suivants sont à noter :

- un découpage du programme en Unités d'Enseignement (UEs) lesquelles sont constituées d'Éléments constitutifs (ECs) ;

- une répartition du volume horaire de chaque EC selon les modalités d'enseignement (CM, TD et TP) ;
- le respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- la part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui doit se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation ;
- une nomenclature des UE et EC conformes aux normes du REESAO .

En dehors des ECs de la discipline, la maquette contient aussi des enseignements d'ouverture en humanités tels que l'anglais technique, le développement personnel, l'entrepreneuriat, la méthodologie de rédaction de mémoire. Au semestre 6, nous avons constaté la présence d'un stage ou mémoire faisant l'objet de la rédaction et d'une soutenance avec 15 crédits ce qui prépare à l'employabilité des futurs diplômés.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 41 pages en dehors des annexes sur 56 pages.

Le document présente dans un premier temps l'institution, puis dans un second temps le programme de la licence LPRT évaluée. Par la suite, il répond clairement aux différents champs et standards du référentiel programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées.

Les objectifs de la formation, les compétences visées, l'organisation des études ainsi que les débouchés sont présentés dans le rapport d'auto-évaluation.

Le champ d'évaluation 3, en rapport avec la pédagogie du programme et qui concerne les curricula et les méthodes didactiques, montre que le programme de la Licence est structuré selon le format LMD. En général, les principes du LMD sont respectés même s'il y a place à l'amélioration pour mieux profiler les étudiants et les rendre plus opérationnels.

Le rapport présente à la fin des standards une analyse des points forts, des points à améliorer ainsi que des propositions d'amélioration de la qualité du programme. Cependant, il aurait été plus intéressant de faire cette analyse à la fin de chaque champ.

3. Description de la visite

➤ Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 08h 45	Arrivée de la délégation des experts
08h 45 – 10h 30	Discussions avec l'administration et les responsables du programme (PDG, Directeur pédagogique, CIAQ, chef de département, Responsable comité de pilotage)
10h 30 – 13h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 00 – 13h 45	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, bibliothèque, etc.)
13h 45 – 14h 00	Réunion d'harmonisation entre les experts
14h 00 – 14h 30	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 13h00 à 13h45. Le bâtiment central qui abrite l'établissement, dispose environ d'une trentaine de salles de cours avec des capacités différentes, un service de la scolarité, des bureaux, cinq (05) salles machines, une (01) salle qui fait office de bibliothèque et des toilettes.

Les lieux visités en rapport avec le programme de LPRT sont les suivants :

- Salle Informatique 6 au niveau du bâtiment principal ;
- Salle Cisco et Huawei ;
- Bureau directeur des études ;
- Bureau de la scolarité ;
- Bureau de la comptabilité ;
- Bureau de la directrice des affaires financières ;
- La bibliothèque ;
- Le bureau du chef de département « Réseaux » ;
- Le bureau des examens et concours ;
- Le bureau d'information et d'orientation ;
- Des salles de cours.

➤ Appréciation de la visite des locaux

La visite des locaux du programme s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme de LPRT possède des infrastructures en quantité suffisante par rapport aux effectifs actuels. La disposition actuelle des bâtiments permet une évacuation rapide en cas de nécessité avec la présence d'issues de secours dédiées au niveau de tous les étages du bâtiment.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Le programme LPRT est déroulé au sein de l'ISI. Ce programme est déroulé sans interruption depuis plusieurs années. Les statistiques des cinq (05) dernières promotions sont présentées dans le rapport d'auto-évaluation. Cependant les effectifs présentés sont ceux des classes de L1 à la L3 et non des diplômés ayant obtenu le diplôme de Licence. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Le programme de LPRT a pour objectif de fournir aux entreprises et opérateurs, des techniciens et spécialistes capables de mobiliser et d'intégrer des solutions adéquates et des technologies appropriées et pertinentes pour résoudre des problèmes relevant des domaines des réseaux d'entreprises LAN et des réseaux d'accès filaires et mobiles. Les enseignements fournissent des compétences en Réseaux et Télécommunications, en programmation, technologies web, système d'exploitation, bases de données, systèmes d'information. Les experts ont fortement apprécié la présence d'une UE au semestre 6 (RSY 1601) portant sur des technologies de pointe telles que l'Internet des Objets, le cloud computing et la virtualisation. Les objectifs de formation en LPRT correspondent à la mission de l'institut qui est centré sur les TIC. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

La Cellule d'Orientation et d'Insertion professionnelle (COIP) dont l'une des missions est d'être l'interface entre ISI et le monde du travail existe et est fonctionnelle. Il faut aussi noter la mise en place de l'association des alumni qui devra aussi aider à mettre à jour l'adéquation de la formation par rapport aux besoins du marché. Il existe des conventions de stage signées avec le monde professionnel. ISI dispose d'un service de communication et des visites d'entreprises, des conférences sont organisées régulièrement pour compléter certains aspects pratiques impossibles à réaliser sur place.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.*

L'ISI dispose d'une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ), des principaux organes de gouvernance que l'on retrouve dans une structure universitaire, d'un plan stratégique, d'un organigramme et d'un manuel de procédures. De plus, les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement existent et sont diffusés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme de LPRT a impliqué dès la conception des enseignants universitaires et professionnels. En effet, l'élaboration du projet du programme d'études revient aux enseignants de la filière. Il existe un organe appelé COS (Conseil d'Orientation Scientifique) présidé par un Professeur Titulaire qui se charge de gérer les questions à caractère académique en relation avec les départements. Les PER interviennent notamment pour :

- la détermination des contenus des programmes ;

- les jurys de délibération ;
- les propositions de création de nouvelles filières ;
- l'application du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

L'école dispose d'une CIAQ depuis 2013, bien que la cellule n'ait été installée qu'en décembre 2015 elle a eu à tenir un séminaire de capacitation de trois (03) jours à l'endroit du personnel et se réunit régulièrement pour évaluer la qualité du programme d'études. La CIAQ est composé de représentants de PER, PATS et étudiants sous la direction d'un responsable nommé. ISI, dans son option stratégique d'offrir des programmes de formation de qualité, a pris toutes les dispositions pour élaborer des mesures d'assurance qualité. L'évaluation des enseignements est systématisée, même si les retours des résultats ne sont pas toujours communiqués aux intéressés. Concernant le programme LPRT qui avait fait l'objet d'une accréditation CAMES durant cinq (05) années, il a fait l'objet d'une révision durant l'année académique 2018-2019.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est organisée selon le LMD dont les grands principes sont globalement respectés. Le parcours est subdivisé en sept (07) UE :

- ALA : Algorithme et Langage ;
- RSY : Réseaux et Systèmes ;
- EAR : Electronique et Architecture ;
- SIN : Système d'Information ;
- TEL : Télécommunications ;

- CGE : Connaissances Générales ;
- PRO : Professionnalisation.

La maquette dispose de l'ensemble des UE nécessaires pour dérouler une formation en Réseaux et Télécommunications de qualité. Toutefois, quelques rectifications doivent être apportées sur les crédits des UE en réseaux (TEL 1303, TEL 1404, TEL 1502) qui sont trop importantes et devraient être revus à la baisse ou éclatés. La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui se situe entre 30 et 50% du volume horaire total.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en Réseaux et Télécommunications. Les deux premières années fournissent les bases dans les matières fondamentales que sont la programmation, les mathématiques, la physique, les réseaux, les télécommunications et les systèmes. Cependant, les crédits affectés à certaines UE devraient être réduits pour ne pas dépasser la valeur cible de huit (08) crédits conformément aux recommandations du REESAO.

Les aspects informatiques (programmation, développement web, modélisation) sont présents ainsi que les aspects concernant les réseaux et systèmes (modules CCNA, administration systèmes, etc.). Le sixième semestre de la Licence possède un stage professionnel ou un mémoire de fin de formation crédité et faisant l'objet d'une soutenance. Les méthodes d'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation ne sont pas indiquées sur la maquette de formation. Dans l'ensemble, le programme LPRT permet la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Réseaux et Télécommunications.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d’obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d’obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le règlement pour l’obtention du diplôme, les décrets LMD du Sénégal, ainsi que le manuel de procédure. D’autres informations complémentaires peuvent être retrouvées sur le site web de l’institut.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n’hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme suit partiellement la progression des étudiants de LPRT. Des statistiques annuelles sur les UE par cohorte sont disponibles sur le logiciel de gestion du parcours d’étudiants d’ISI. Cependant, les résultats montrent que les taux de réussite en L3 sont parfois très faibles car les étudiants ne soutiennent pas leur mémoire dans les délais prescrits. De plus sur le rapport mis à notre disposition, les statistiques de certaines UE notamment les UE 4, 5 et 6 de la L2 ne sont pas renseignés.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d’évaluation 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps enseignant est composé en grande partie d’universitaires et de professionnels. Les universitaires ont les qualifications requises pour dispenser des enseignements dans ce programme de formation de niveau Licence (au moins un niveau Bac+5). Il en est de même pour les professionnels qui sont pour la plupart des ingénieurs. ISI possède également des enseignants permanents qui interviennent dans la formation mais en nombre très faible.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les activités comme la recherche et l'expertise sont laissés à l'appréciation de l'enseignant. Les conditions de travail et le statut de vacataire de la majeure partie des enseignants ne sont pas favorables au développement de la recherche. Les enseignants interviennent uniquement dans le cadre de vacation. Ce standard n'est pas pertinent pour la formation de LPRT.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité du PER et la plupart des enseignants interviennent juste dans le cadre de vacation. L'établissement n'assure pas la mobilité du PER car l'environnement actuel n'y est pas encore favorable.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des prospectus ou publiées sur le site de l'ISI et connues par tous. Ainsi le programme de LPRT est accessible aux étudiants ayant un bachelier scientifique ou technique ou de n'importe quel autre diplôme jugé équivalent sous certaines conditions. L'admission se fait sur examen de dossier.

Peut s'inscrire en L2 :

- l'étudiant ayant validé les semestres S1 et S2 ;
- Si ces semestres (S1 et S2) ne sont pas validés, le passage conditionnel en L2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la L1 soit 42 crédits ;

Peut s'inscrire en L3 :

- l'étudiant ayant validé les semestres de S1 à S2 ;

- Si ces semestres ne sont pas intégralement validés, le passage conditionnel en L3 est autorisé à tout étudiant ayant validé les 60 crédits de la L1 et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la L2 ;

Il existe un système de passerelle permettant des étudiants ayant eu un diplôme Bac+2 dans d'autres établissements d'intégrer la L3. Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

La mobilité des étudiants reste toujours difficile, du fait du manque d'harmonisation des programmes, au niveau national et de la rareté des signatures de conventions de partenariat, malgré les actes posées par la COIP. De plus, nous n'avons pas constaté la présence d'étudiants faisant l'objet de mobilité et provenant d'un programme d'échanges universitaires.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

Les faibles effectifs (95 étudiants pour 27 enseignants pour l'année académique 2019-2020) permettent d'avoir des ratios d'encadrement élevés. Le bon ratio étudiant/enseignant, l'existence d'un Bureau d'Information et d'Orientation (BIO) et d'une Cellule d'Orientation et d'Insertion professionnelle (COIP), impliqués dans la gestion des étudiants, permettent d'avoir un encadrement adéquat. De plus, les recommandations issues des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants, font l'objet d'étude par le COS pour une mise en œuvre de stratégies de remédiation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

L'insertion de ses diplômés est au cœur des préoccupations de l'ISI notamment avec la mise en place d'une COIP (Cellule d'Orientation et d'Insertion professionnelle). Par ailleurs, l'ISI dans son programme de LPRT possède un module en entrepreneuriat au semestre 5 qui prépare les étudiants à l'auto-emploi. Il existe même un système de suivi des étudiants diplômés même si les informations sont difficilement mises à jour. Les visites et les stages en entreprise permettent aussi, aux étudiants d'être en contact avec le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

L'école dispose des salles équipées, mutualisées de même qu'un parc informatique, appuyé par programme « un étudiant-un ordinateur » initié par l'administration. La Connexion internet doit être améliorée avec les effectifs des étudiants. Il existe un personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements. Le programme dispose de ressources financières internes mutualisées par le versement des frais de scolarité des étudiants de l'institut. Il existe un système de vidéo surveillance pour les salles de cours.

Les locaux et équipements suivants sont disponibles pour le programme LPRT :

- 13 salles de cours ;
- 10 salles de TP (informatique) avec un parc de 330 ordinateurs et 7 serveurs ;
- une salle CISCO équipée / Labo HUAWAI (en cours d'acquisition) ;
- une salle multimédia équipée;
- 15 bureaux équipés pour l'administration ;
- des espaces de détente (à la terrasse et dans la cour) ;
- des bornes fontaines à chaque étage ;
- plusieurs sanitaires dédiés (Garçons/Filles/Administration) ;
- une salle de documentation logée à la maison mère.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Organes de gouvernance institutionnels et académiques conformes aux standards ;
- Compétences avérées des enseignants intervenants dans le programme de formation et leur implication ;
- Stages ou mémoires et des visites d'entreprises organisés pour mieux préparer l'insertion des futurs diplômés ;
- Programme conforme aux standards du LMD et découpage cohérent des UE et présence des UE nécessaires pour une formation en Réseaux et Télécommunications ;
- Approche professionnalisante du programme de formation avec la possibilité de préparer des certifications durant le cursus de formation ;
- Diversité des compétences fournies par la formation (aspects télécoms, réseaux, systèmes et informatiques couverts par le programme de formation) ;
- Fort partenariat formalisé avec le monde professionnel et implication de l'institut pour la recherche de stage ;
- Présence d'une plateforme pour la gestion des alumni ;
- Satisfaction des étudiants par rapport à leur programme de formation ;
- Evaluation des enseignements systématisés ;
- Rédaction et soutenance des stages/et ou mémoires de licences crédités sur la maquette ;
- Disponibilité des enseignants dans l'encadrement des étudiants ;
- Equipements de qualité pour les disciplines en réseaux (routeurs, switchs, téléphone IP) ;
- Existence d'un service COIP pour l'accompagnement des étudiants pour l'obtention des stages et la recherche d'emploi ;
- Existence d'un service dédié à la gestion des examens.

6. Points faibles

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Crédits de certaines UE notamment de la spécialité télécoms trop importants ;
- Faible proportion d'enseignants permanents pour la pérennité du programme et leur implication dans les encadrements de mémoires ;
- Nomenclature non adaptée par rapport aux contenus de certains EC ;
- Absence d'équipements pour la spécialité télécoms ;
- Absence de plan de carrière des personnels ;

- Absence d'un service médical (infirmier) pour les premiers soins vus les grands effectifs de l'établissement ;
- Améliorer la diversité des ouvrages dans la spécialité Réseaux et Télécommunications ;
- Absence d'une bibliothèque numérique ;
- Diminution progressive des effectifs pour certaines promotions ;
- Faible débit internet ;
- Surcharge de travail de certains personnels PATS.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Licence professionnelle en Réseaux et Télécommunications de l'ISI. Cet établissement possède une gouvernance académique structurée qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur avec un conseil d'administration pour les aspects administratifs et un conseil d'orientation scientifique (COS) pour les aspects académiques. Le programme d'études de la LPRT respecte les grands principes du LMD et a sorti à l'heure actuelle plusieurs promotions de diplômés. Toutefois, le programme de formation est à revoir en diminuant les crédits des UE en télécoms qui sont importants et en revoyant la nomenclature de certains EC pour mieux s'adapter au syllabus déroulé.

8. Recommandations à l'établissement

- Rééquilibrer les crédits de certaines UE qui sont élevés et revoir le volume horaire de certains EC ;
- Mieux préciser l'intitulé de l'EC « Bases des Télécommunications » au Semestre 1 et revoir le volume horaire ;
- Changer l'intitulé de l'EC « Antennes et propagations » au Semestre 1 en « Ondes et propagations » qui reflète mieux le contenu de l'enseignement ;
- Développer des stratégies afin que les stages ou mémoires puissent être soutenus dans l'année en cours ;
- Mettre en place un tronc commun pour les filières informatiques avec des spécialisations en L2 ou L3 ;
- Sensibiliser les nouveaux étudiants (en L1) sur le système LMD ;
- Informatiser le système d'anonymat des copies d'examen ;
- Présenter des statistiques quantifiables sur l'insertion et faire un meilleur suivi des alumni ;
- Augmenter la bande passante pour l'accès Internet ;

- Mettre en place un plan de carrière pour les personnels PATS et PER ;
- Renforcer le personnel affecté au bureau des examens et concours et aux autres services tels que la scolarité et la comptabilité ;
- Créditer un EC pour la visite des entreprises permettant de créer un premier lien avec l'entreprise et systématiser la production d'un compte rendu par les étudiants.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-Sup devrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études.

Les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Mettre en place des formations périodiques pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité ;
- Proposer des domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un établissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient être fixées.
- Effectuer les évaluations externes par les équipes d'experts durant la même année que celle du dépôt du rapport sous peine d'avoir certaines informations qui deviennent obsolètes.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études de la LPRT de l'ISI, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord :

L'ACCRÉDITATION

11. Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leur objet.

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves constatés.

DESIGNATION
Conventions de partenariat et de stages
CV des professeurs
Contrats des professeurs
Relevés de notes et diplômes
Formulaire d'évaluation des enseignements
Fiche de renseignements des étudiants
Syllabi des enseignements
PV du Conseil Scientifique et la CIAQ
Plan stratégique
Manuels de procédures
Plaquette de formation du programme LI

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le fichier en annexe (voir feuille de présence).